

Dzaoudzi, le 12 avril 2021

Le Préfet de Mayotte, la Directrice générale de l'ARS et le Grand Cadi communiquent : Pour vivre sereinement le Ramadan

Grâce aux efforts de la population de Mayotte pour respecter le confinement, les couvre-feux, les gestes barrières et le port du masque, le Ramadan pourra s'ouvrir dans des conditions sanitaires favorables :

- ✓ Mayotte est aujourd'hui le département le moins touché par la Covid-19, avec moins de 50 cas pour 100 000 habitants au cours d'une semaine (plus de 900 au pic de la vague épidémique) ;
- ✓ sur 100 tests effectués, 4 sont positifs, actuellement, contre plus de 30 en février.

Les restrictions appliquées depuis le mois de janvier ont été contraignantes, mais elles ont payé. Toutefois, le virus et son variant sud-africain circulent toujours à Mayotte.

Jean-François COLOMBET, Préfet de Mayotte et Délégué du Gouvernement, Dominique VOYNET, Directrice générale de l'ARS et Hamada MAHAMOUD SANDA, Grand Cadi de Mayotte, appellent la population à maintenir sa vigilance pour se protéger de la maladie.

Pour que les fidèles puissent vivre sereinement le Ramadan et que ce « mois sacré » pour tous les Musulmans ne soit pas synonyme de reconfinement, il appartient à chacun de respecter des gestes simples :

- Vivre la rupture du jeûne uniquement avec les membres de la famille vivant sous le même toit.
- Prier chez soi aux jours et heures d'affluence à la mosquée.
- Lors des déplacements à la mosquée :
 - ✓ Se laver les mains et faire ses ablutions à la maison
 - ✓ Porter le masque dans l'espace public, à la mosquée et dès que la distance de 2 mètres ne peut être respectée
 - ✓ Respecter la distanciation physique et les gestes barrières à l'intérieur de la mosquée en priant sur les emplacements désignés
 - ✓ Apporter son tapis de prière personnel
 - ✓ Éviter les regroupements à la sortie

Se faire vacciner est le moyen le plus sûr de se protéger de la Covid-19. A Mayotte, cinq centres de vaccinations sont ouverts sans rendez-vous, du mardi au samedi. **Dès cette semaine, la vaccination sera étendue à tous les adultes**, n'ayant pas eu la Covid au cours des six mois précédents. Il faut le redire : la vaccination n'interrompt pas le jeûne.

Les institutions européennes travaillent à la mise en place avant l'été d'un certificat numérique facilitant les déplacements des personnes vaccinées, preuve supplémentaire que **la vaccination est notre meilleure chance de retrouver une vie normale.**